



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Bastien VILAYLECK** le **25/01/2024**

Date du précédent contrôle : **07/10/2015**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **1975-1980**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

M. VICTOR TRAPY

291 CHEMIN DE CRABIDOU

24220 CASTELS ET BEZENAC

Section et n° de parcelle : **C 1318 1319**

Type de logement : **Principal**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

M. VICTOR TRAPY

291 CHEMIN DE CRABIDOU

24220 CASTELS ET BEZENAC

FRANCE

Tél. :

E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **3**

Nombre de pièces principales : **4**

Type de logement : **Principal**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Pente du terrain recevant le traitement : **Forte (> 10%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Autres contraintes : **Rocher affleurant ou faible profondeur, Peu de surface disponible**

Superficie de la ou les parcelles :

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Il n'existe pas d'accès visible au tuyauteries d'évacuation des eaux usées.

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement n'est pas accessible.

Il existe une fosse septique.

Accessibilité : **La fosse septique n'est pas accessible.**

Nombre de fosse septique : 1

Volume en litre : Nous ignorons le volume de la fosse septique.

Nous ne savons pas si la fosse septique présente un signe d'altération.

L'écoulement est correct.

VIDANGE

Date de dernière vidange : **Ne sait pas**

Bordereau : **Non**

Entreprise agréée : **Non**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Nous n'avons pas pu déterminer si la vidange est nécessaire.**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Aucun élément n'a permis de détecter un système de traitement.

L'installation n'est complète que lorsqu'il existe un système de traitement reconnu.

VENTILATION

Il n'existe pas de ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il n'existe pas de ventilation secondaire.

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il n'existe pas de regard avant traitement.

REGARD DE CONTROLE

Il n'existe pas de regard de contrôle.

Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

L'aménagement du terrain gêne le dispositif d'assainissement.

Commentaires : **Présence de rocher à faible profondeur**

Risques possibles : **Pas ou peu de traitement des eaux usées donc pollution des nappes d'eaux souterraines**

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Il existe un rejet d'effluent.

Type de rejet :

- **Eaux ménagères brutes**

Type d'exutoire : **Puisard**

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

M. VICTOR TRAPY
291 CHEMIN DE CRABIDOU
24220 CASTELS ET BEZENAC

Section et n° de parcelle : **C 1318 1319**
Diagnostic de bon fonctionnement du **25/01/2024**

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. (Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- Les regards de la fosse septique et du bac à graisses étant inaccessibles, je n'ai pu vérifier l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Des réhaussements devront être installés pour faciliter l'entretien notamment du bac à graisses et pour que l'agent du SPANC puisse remplir sa mission.
- Le prétraitement est incomplet : eaux ménagères non prétraitées.
- Un tuyau de ventilation doit être situé en sortie de fosse ou après le préfiltre pour évacuer les gaz et éviter la corrosion sur les cuves en béton.
- Système de traitement inconnu, sans regard de visite.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif incomplet, ne présentant pas de dysfonctionnement ou de rejet constaté donc sans risque apparent.

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- Fosse septique + ?

L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).

- Absence de regard indiquant l'existence ou le bon fonctionnement et le dimensionnement du système de traitement.
- Ventilation de fosse inexistante.
- Absence de prétraitement pour les eaux ménagères : pas de bac à graisses.
- Absence de traitement des eaux usées : rejet en surface, présence d'un puisard.
- Système de traitement inadapté à la nature du sol.

Travaux à effectuer :

- **Mettre en place un système de traitement correspondant à la nature du sol rencontré.**

En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer la réhabilitation du système.

Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyprien le 25/01/24
Le Technicien Bastien VILAYLECK



Fait à Saint Cyprien le 11/02/2024
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J.B LALUE



Fait à CASTELS ET BEZENAC
Le 25/01/2024
Le Maire

H. Bouchard

